

Association « Zéro Déchet Touraine »
Procès-verbal du Conseil d'Administration
du 9 février 2017

Lieu de la réunion : Le Court-Circuit, 16 bis Place de la Victoire, 37100 Tours,
Date : le 09 février 2017

Membres du C.A présents :

Valérie **Breillad**, Sarah **Charriau**, Virginie **Gorgeart**, Salomé **Philmon**, Camille **Ratia**,
Rachel **Verger**
M. William **Lecoeur**, Sébastien **Moreau**, Frédéric **Touzé**

Ordre du jour :

1. Adoption de l'Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du CA du 12/01/2017
3. Finances : choix d'une banque et montant de la cotisation annuelle 2017.
4. Groupes : organisation, règles communes, validation des thématiques.
5. Domiciliation de l'association et adresse de gestion
6. Outils informatiques
7. Projet Compostage partagé AAP RCVL/ADEME
8. Calendrier CA
9. Questions diverses

Début de séance : 19h

Président de séance : Sébastien Moreau, secrétaire de séance : Camille Ratia

Avant de commencer : Rachel a pris de nouvelles fonctions et n'a pas été aussi présente qu'elle l'eût souhaité. Elle propose de prendre les fonctions de Secrétaire adjointe et que Camille assume les fonctions de secrétaire.

Etant donné que les statuts sont déjà déposés, il est décidé de ne pas les changer. Pour autant, Camille sera la secrétaire principale et Rachel la secrétaire adjointe.

1. Adoption de l'Ordre du jour

Délibération 1 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration adoptent l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal du CA du 12/01/2017

Délibération 2 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent le procès-verbal du CA du 12/01/2017.

3. Finances : choix d'une banque et montant de la cotisation annuelle 2017

- Choix de la banque

Salomé et Virginie devaient faire une recherche pour permettre au CA de faire un choix collectif.

Salomé s'est renseignée sur la NEF. Ils ont fermé leurs comptes pros courants. L'offre a été annulée au bout de 3 mois car ils recevaient trop de demandes. Ils ne proposent pas de chéquiers. Notre choix ne peut donc pas porter sur la NEF actuellement.

Virginie s'est renseignée sur les autres banques. Elle a notamment été sur le site Les Amis de la Terre pour les aspects éthiques des activités des banques envisagées.

- La banque la mieux classée en termes d'éthique reste la Nef.
- En second vient le Crédit Coopératif. On peut créer un compte en ligne. Il y a une agence aux tanneurs. Possibilité d'avoir un chéquier et de faire des virements pour 7€ par mois. Seul problème : il n'y a pas de conseiller présent de manière permanente, donc s'il y a besoin de faire des signatures lors du changement de bureau, cela pourrait poser problème.
- Le seul à ne pas faire de frais bancaires : Le Crédit Agricole. Offres annexes intéressantes vu notre statut d'association (offrent des flyers). Mais côté éthique, la banque est mal notée.
- Le Crédit mutuel est « entre les deux ». Frais bancaires : 3,30€ par mois. Offre les flyers également.
- Banque Postale : elle est bien positionnée en termes d'éthique (juste après le Crédit Coopératif) mais elle n'offre aucun service particulier.
- La Société Générale propose un partenariat, mais en ouvrant un compte spécial.

L'offre de flyers n'est pas un argument pertinent pour nous car si nous avons besoin d'imprimer des documents, on passera très certainement par des prestataires particuliers (Touraine Propre La Riche, etc.) et nous limiterons les impressions au strict nécessaire.

Sébastien : on va rapidement avoir des salariés, donc nous avons besoin d'avoir vraiment un référent, un établissement bancaire solide (besoin d'avoir un contrôleur de gestion, etc.). Propose le Crédit Mutuel. Plus tard, nous verrons si un compte à la NEF pourrait être ouvert. Virginie a déjà « pré-crée un compte » avec un conseiller, donc elle va prendre un rendez-vous rapidement avec lui et Sébastien.

Pièces nécessaires :

- Statuts
- Délibération de ce jour
- Journal Officiel
- Récépissé
- Pièce ID et justificatif de domicile du président, trésorier et trésorier adjoint

Délibération 3 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration choisissent le Crédit Mutuel pour la domiciliation des comptes de l'Association Zéro Déchet Touraine.

Délibération 4 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration donnent pouvoir à Sébastien Moreau, Président et Virginie Gorgeart, Trésorière, afin de procéder aux formalités d'ouverture de compte en banque au nom de l'Association Zéro Déchet Touraine.

Délibération 5 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration donnent pouvoir à Sébastien Moreau, Président, Virginie Gorgeart, Trésorière et Salomé Philmon, Trésorière-adjointe afin de gérer ledit compte en banque, d'effectuer tous paiements et de percevoir toutes recettes au nom de l'Association Zéro Déchet Touraine et sous la surveillance du Président, grâce aux moyens et services proposés par l'établissement bancaire (site web sécurisé, virements en ligne et chéquier notamment).

- Montant de la cotisation annuelle 2017

Récapitulatif des prévisions budgétaires faites par Virginie et Salomé suite à l'AG du 12 Janvier

- Gilets jaune pour opérations de ramassage des déchets
- Kakémono Banderoles
- Petit matériel
- Assurances =300 €
- Frais bancaires
- Site Web = 100€
- Adhésion à d'autres associations
- Total : 897€

C'est un prévisionnel minimum. Certains montants ne reviendront pas tous les ans (gilets, inscription au JO). On n'a pas compté les frais d'impression, ni les défraiements, etc. Nous n'avons pas beaucoup de visibilité sur les actions qui seront menées par les bénévoles au cours de cette première année d'exercice donc cela n'a pas été budgétisé pour l'instant.

Ce qu'on a en caisse ne suffit pas pour ce prévisionnel (environ 700€ à ce jour).

Sebastien propose que l'on déclenche l'appel à cotisation qui était prévu après le démarrage de l'association. En effet, environ 40 personnes ont cotisé (parfois deux fois) sur les 400 sympathisants inscrits dans « galette » Il est décidé de rester sur une adhésion à prix libre, au moins pour 2017.

On pourrait mettre en place une double adhésion ZDT/ZWF : les personnes pourraient à la fois adhérer à Zéro Déchet Touraine et Zéro Waste France. Toutefois ce système serait peut-être complexe à gérer. Nous allons recommander aux adhérents de ZDT d'adhérer indépendamment à ZWF pour commencer. Les montants des cotisations permettraient d'avoir un petit fond de roulement.

Par ailleurs, Touraine Propre dispose de fonds importants et reçoivent 50 centimes par habitants sur les ¾ du département pour des actions en faveur de la réduction des déchets à la source. Nous les solliciterons pour soutenir financièrement certaines de nos actions. La Région CVL et l'ADEME seront également sollicitées pour cofinancer les projets de l'Association Zéro Déchet Touraine.

Délibération 6 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration décident de conserver une adhésion à prix libre en 2017.

Délibération 7 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration décident de ne pas proposer d'adhésion double à Zéro Déchet Touraine et Zero Waste France mais de mettre à disposition des adhérents qui le souhaitent un bulletin d'adhésion à ZWF, à charge de chaque adhérent de s'occuper de son adhésion personnelle à ZWF.

4. Groupes : organisation, règles communes, validation des thématiques.

Nous avons besoin de réfléchir à une infrastructure pour :

- Permettre aux adhérents de trouver ce qu'ils sont venus chercher dans l'association ZDT
- Répondre efficacement aux demandes de collectivités, associations, établissements scolaires et entreprises.

Sébastien ne souhaite pas une organisation hiérarchique verticale et descendante. Il souhaite un système « bottom-up » qui vienne de la base, un espace pour l'action citoyenne engagée. Promouvoir les principes sociocratiques = contrôle collectif sur les décisions, organisation en cercles. Le principe de base serait

- d'avoir au moins deux représentants dans un cercle pour participer à un cercle hiérarchique supérieur.
- De prendre des décisions par consentement plutôt qu'en votant.

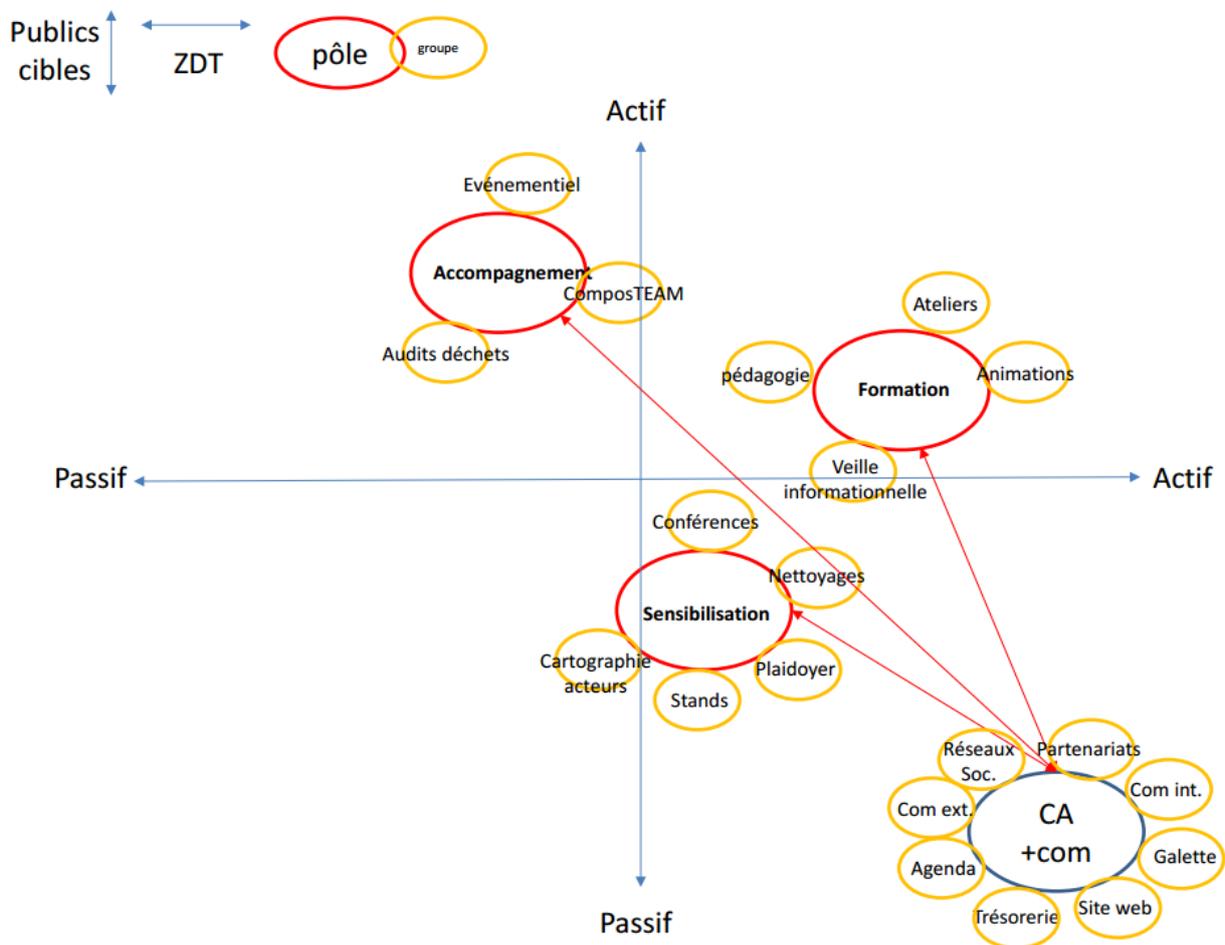
Proposition d'organisation :

- Le CA anime un premier ensemble de groupes liés à la vie interne de l'association (trésorerie, gestion des adhérents, communication,...) et à sa représentation. Il est en lien avec des pôles thématiques qui s'ouvrent sur des groupes.
- Les Groupes sont des unités opérationnelles de base qui perdurent (donc ils ne sont pas seulement créés pour un seul évènement)

Pôles proposés :

- CA et Com :
 - o Réalisation et proposition d'agenda aux adhérents et hors adhérents
 - o Partenariats
 - o Communication interne/externe
 - o Gestion des adhérents
 - o Trésorerie
- Sensibilisation
 - o Conférences
 - o Plaidoyer (auprès des adhérents et sympathisants, d'élus locaux, de techniciens et chargés de mission de communautés de communes, d'entreprises,...)
 - o Cartographie (points de vente, etc.)
 - o Nettoyage (nature, espaces publics, etc) = « Brigade ZD »

- Tenue de stands
- Formation
 - Ateliers (cosmétiques, etc.)
 - Documentation et veille informationnelle
 - Pédagogie (milieu scolaire)
 - Animations
- Accompagnement
 - Compostage
 - Audits (auprès des entreprises)
 - Événementiel (événements collectifs zéro déchet).



Pour créer un groupe, un membre doit en faire la demande *via* un formulaire que Sébastien a déjà préparé. Il faut éviter de créer des boîtes vides, de créer des groupes en doublons, de créer des groupes hors du champ d'action statutaire de l'association. Le but est de pouvoir soutenir au mieux les porteurs de projets collectifs. Les groupes sont ouverts, on pourrait y faire entrer des non adhérents.

Remarque/question de Sarah : Vivianne du moulin à Savon a constaté qu'elle génère beaucoup de déchets. Peut-on l'accompagner ? Jusqu'où s'arrête notre aide, et pour quelle contrepartie financière ?

Sebastien propose un entredeux :

- Tout adhérent (particulier, collectivité) bénéficie d'une aide gratuite pour mettre en place ou faciliter une démarche zéro déchet, sous la forme de conseils.
- Pour les entreprises : on établit un partenariat : on s'engage sur une prestation zéro déchet vis-à-vis de la clientèle de l'entreprise (stand, animation, conférence, atelier...). On profite de notre présence pour faire un audit en immersion dans l'entreprise sur la question de la prévention des déchets à la source. On rend un rapport (+réunion de restitution). Tout ça est gratuit. Si l'entreprise a besoin de plus d'engagement de notre part, on propose des options payantes :
 - Interventions sur site vis-à-vis des salariés
 - Préconisations techniques en plus du diagnostic permettant des gains économiques/organisationnels
 - Entreprise pourra soit payer ces prestations optionnelles ou financer des actions de ZDT dans une liste d'actions n'amenant pas de conflit d'intérêt.

Bien faire la distinction entre partenariat et prestations (si on doit par exemple faire une intervention chez EDF, qu'ils n'utilisent pas un « partenariat » pour faire du greenwashing en s'appuyant sur nous).

Autre point soulevé : Touraine propre et les autres collectivités nous sollicitent pour l'organisation de « défis familles Zéro Déchets ». Avec le succès des défis énergie, cela apporte une grande visibilité médiatique. Chaque famille évalue le poids de ses déchets (verre, papier, recyclable, biodégradable), assiste à quelques ateliers, fait la visite d'un centre de tri... Selon Sébastien, ces défis ne vont pas intéresser les consommateurs « standards » à qui on souhaite s'adresser ni les gens qui sont déjà très engagés dans le Zéro Déchet. Il faudrait encourager les élus et les techniciens de ces collectivités à s'engager davantage à nos côtés afin que leurs territoires tendent à devenir des « territoires Zéro Déchet » (voir par exemple les études de cas intéressants proposé par ZWF sur son site).

5. Domiciliation de l'association et adresse de gestion

Délibération 8 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent le changement de domiciliation du siège social de l'association, et son transfert à la Mairie de La Riche.

Délibération 9 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent la domiciliation de l'adresse de gestion au domicile de la Vice-Présidente de l'Association : Valérie Breillard – 2 impasse du Coteau – 37800 Ports.

L'adresse de gestion sera également l'adresse postale renseignée sur le site afin que les adhérents puissent envoyer les cotisations, leurs demandes d'adhésions, etc.

6. Outils informatique

Valérie recevra les demandes d'adhésion (son adresse postale étant relayée sur le site) et les intégrera directement sur la plateforme de gestion Galette.

Salomé et Virginie utilisent Framateam pour communiquer entre elles sur la gestion du budget. Elles se serviront également de Galette pour lister les nouveaux adhérents et le montant de leur cotisation.

Concernant Framateam, Sébastien souhaite utiliser cet outil pour échanger sur des éléments factuels, sans y prendre de décision. Celles-ci doivent se faire lors des réunions des membres du Conseil d'Administration

Concernant l'agenda mis en place pour réunir les membres du CA : Camille n'a pas pu faire un agenda courant sur l'année entière car l'outil Framadate ne le permettait pas. Pour les prochaines fois, un seul horaire sera proposé (19h).

7. Projet Compostage partagé AAP RCVL/ADEME

Le projet suit son cours. Il suscite un fort intérêt de la part de Tour(s) plus, de Touraine propre, et de la Région Centre-Val de Loire. Le budget du projet a été réévalué à la hausse (de 21000€ à 30 000€ pour gagner en crédibilité et en cohérence). Sébastien a ajouté dans l'enveloppe budgétaire demandée

- la formation de 20 guides-composteurs (4000€) grâce à une association de Poitiers.
- 5000€ suite à la proposition de William pour l'achat d'un triporteur électrique de fabrication française. Il servirait pour :
 - Faire la maintenance à l'échelle de l'agglomération
 - En tant que stand mobile le reste du temps.
 - Permettra de collecter les déchets.

Il faudra trouver un garage auprès de la mairie de la Riche ou trouver un box en ville pour le stocker. A terme, un camion de type trafic d'occasion pourrait servir à livrer les composteurs et à transporter/abriter le triporteur.

Sébastien informe les membres du CA de la tenue d'une réunion technique pour choisir les futurs emplacements des composteurs mardi 14 février 8h45 avenue Monge (bat I). Il y aura 10 composteurs :

- 3 à Tours (1 place Velpeau, 1 à l'IUT de Tours, 1 sur campus de Grandmont),
- 1 à saint Pierre des corps,
- 1 à Joué-lès-Tours,
- 1 à Saint Cyr,
- 1 à Pays de Racan,
- 1 à Château-Renault,
- 1 dans la CC de Touraine Est Vallées
- 1 à la riche à la Ressourcerie

Délibération 10 : A l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration approuvent la proposition de demande d'aides financières auprès de la Région Centre Val de Loire (RCVL) et de l'ADEME pour le montant fixé par le porteur de projet.

8. Calendrier CA

Pour la prochaine réunion :

- il faudrait que chacun des membres du CA se répartisse dans des groupes ou pôles.
- prévoir une photo des membres de l'équipe ?
- Préparer une newsletter aux adhérents pour expliquer ce qu'on a fait depuis l'AG.
 - Mettre un mot sur l'importance d'adhérer à ZWF pour donner un poids politique à cette association et à ZDT pour constituer une force de proposition et d'action crédible localement.
 - Mettre notre version commentée de la campagne ZWF sur la bouteille de lait non recyclable
- Reste des décisions à prendre sur la façon dont nous souhaitons communiquer (présence sur les réseaux sociaux ?).
- Laurence demande si elle peut créer une page ZDT sur Framasphère (=diaspora = équivalent Facebook).
- Sarah demande qu'on réfléchisse à un label Zéro Déchet dans les livrets édités par A table (elle est en contact avec le secrétaire). Frédéric demande des éclaircissements sur cette notion de label, William estime qu'il est risqué de proposer un tel label (voir enveloppes PEFC). Sébastien propose de voir la campagne « mon commerçant m'emballé durablement » de ZWF.

9. Questions/informations diverses

Hugo va devenir notre « maître composteur ».

Nous allons avoir un étudiant mexicain en stage pendant 4 mois (Licence pro Gestion de l'Environnement, Métiers des Déchets).

Zero Waste France propose une formation à Tours en avril : ils enverraient un formateur un samedi après-midi pour sensibiliser les personnes. La formation sera ouverte à tout le monde.

20 ans de Zero Waste France Laurence et Camille sont intéressées, éventuellement Sébastien. Hugo y participera et sûrement d'autres adhérents.

La prochaine réunion du bureau aura lieu le mardi 28 février 2017 de 19h à 21h au café « le court-circuit », 16 bis place de la victoire, 37000 Tours

La séance est levée à 22h.

Sébastien MOREAU

Président



Camille RATIA

Secrétaire-adjointe

